

Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds, le mardi 2 juillet 2019 a lieu à la salle l'Amicale la séance ordinaire de notre conseil à 19h30.

Sont présents : MM. Alexandre Malette, Marc-André Routhier, René Breton, Roger Cyr, MME Andréa Gosselin sous la présidence de M. Philippe Chabot, maire.

Sont également présentes Mme Sonia Tardif, directrice générale / secrétaire-trésorière par intérim.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption des minutes de la séance ordinaire du 3 juin 2019.
3. Affaires découlant du dernier procès-verbal.
4. Adoption des comptes du mois.
5. Résolution adoptant les dépenses incompressibles.
6. Correspondance.
7. Période de questions.
8. Rapport de la MRC.
9. Rapport des conseillers.
10. Rapport du directeur des travaux publics.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

11. Avis de motion et dépôt du projet de règlement no 354 déterminant les modalités de publication des avis publics municipaux.
12. Avis de motion et dépôt du projet de règlement no 355 pour une entente relative à la cour municipale de Thetford Mines.
13. Divers achats pour les nouveaux bureaux du 405, rue principale
14. Offre de service de Bell Canada pour les lignes téléphoniques au 405, rue principale.
15. Demande de la Société canadienne des postes-nouvelle autorisation pour le 405, rue principale.
16. Demande pour une carte de crédit Visa Desjardins.
17. Déménagement du bureau municipal au 405, rue principale.
18. Fermeture du bureau municipal pour les vacances estivales.
19. Dépôt de la liste des contrats de plus de 25,000\$ et plus ou les contrats de 2000\$ et plus totalisant plus de 25,000\$ pour un même contractant.
20. Poste de conseiller no 4 vacant.

VOIRIE

21. Demande de soumission pour l'achat d'un niveau laser pour divers travaux.

HYGIÈNE DU MILIEU

22. Entente de confidentialité GROBEC-Relevé des installations septiques.

AMÉNAGEMENT. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

23. Vente aux enchères -terrains rue des Prés nord -fermeture de la période de vente.

LOISIRS ET CULTURE

24. Panneau d'informations sur l'obligation des équipements de protection pour le Dek Hockey.
25. Projet sentier pédestre pour relier deux secteurs de la municipalité.

DIVERS

LEVÉE DE LA SÉANCE

Monsieur Philippe Chabot rend hommage au conseiller monsieur Richard Bédard décédé à la suite d'une maladie le 28 juin dernier. Une minute de silence est observée par les membres du conseil ainsi que les citoyens présents dans la salle.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

148-07-19 Proposé par M. Roger Cyr et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté en laissant le VARIA OUVERT.

ADOPTION DES MINUTES DU 3 JUIN 2019

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2019 au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

149-07-19 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Marc-André Routhier et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que lesdites minutes soient acceptées et signées.

AFFAIRES DÉCOULANT DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

M. Chabot en fait un bref suivi.

ADOPTION DES COMPTES DU MOIS

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie des comptes du mois au moins 72 heures avant la tenue des présentes;

ATTENDU QU'une liste des comptes du mois, reçus après l'envoi, a été remise, séance tenante, à tous les membres de ce conseil;

150-07-19 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Alexandre Malette et appuyé par MME Andréa Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes du mois soient acceptés et payés. La liste descriptive des comptes à payer est déposée aux archives de la Municipalité pour conservation et consultation.

POSTES BUDGÉTAIRES AFFECTÉS PAR LES COMPTES DU MOIS :

Adm. gén. :	109 035.90\$
Incendie :	4 357.51
Sécurité	31 711.00
Voirie :	6 159.45
Hygiène du milieu :	10 176.55
Urbanisme :	107.06
Loisirs :	1 627.65
Salaires :	12 516.61

TOTAL	175 691.73\$
-------	--------------

RÉSOLUTION ADOPTANT LES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

151-07-19 Proposé par M. Roger Cyr et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dépenses incompressibles soient acceptées et payées.

CORRESPONDANCE

Elle est déposée aux archives pour consultation.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Chabot invite les citoyens à la période de questions.

RAPPORT DE LA MRC

M. Chabot fait un bref rapport de la MRC.

RAPPORT DES CONSEILLERS

Aucun rapport.

RAPPORT DU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

Il a été fait par M. Éric Guay au sujet des travaux réalisés au cours du mois de juin et ceux à venir.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NO 354 DÉTERMINANT LES MODALITÉS DE PUBLICATION DES AVIS PUBLICS MUNICIPAUX

AVIS DE MOTION est donné par M Roger Cyr et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'à une séance subséquente, le conseil de La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds adoptera le règlement 354 déterminant les modalités de publication des avis publics municipaux.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil et il a été présenté par le maire.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NO 355 POUR UNE ENTENTE RELATIVE À L'ADHÉSION À LA COUR MUNICIPALE DE THETFORD MINES

AVIS DE MOTION est donné par M Marc-André Routhier et appuyé par MME. Andréa Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'à une séance subséquente, le conseil de La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds adoptera le règlement 355 pour une entente relative à l'adhésion à la cour municipale de Thetford Mines.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil et il a été présenté par le maire.

DIVERS ACHATS POUR LES NOUVEAUX BUREAUX DU 405, RUE PRINCIPALE

152-07-19

Proposé par M. Alexandre Malette et appuyé par M. Roger Cyr résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité décrète un budget de 3,000\$ pour la fourniture des différents articles nécessaires dans les nouveaux bureaux du 405, rue principale et que les crédits nécessaires soient pris à même la réserve financière non-affectée de la municipalité.

OFFRE DE SERVICE DE BELL CANADA POUR LES LIGNES TÉLÉPHONIQUES AU 405, RUE PRINCIPALE.

153-07-19 Proposé par M. Marc André Routhier et appuyé par M. René Breton résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité accepte de payer les frais de 141.89\$ taxes incluses pour la fourniture d'une deuxième ligne téléphonique nécessaire pour le nouveau système de communication dans les nouveaux bureaux du 405, rue principale.

DEMANDE DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES-NOUVELLE AUTORISATION POUR LE 405, RUE PRINCIPALE

154-07-19 Proposé par M. Roger Cyr et appuyé par MME Andréa Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que :

Mesdames Sonia Tardif et Cindy Gosselin soient autorisées à transiger auprès de la Société Canadienne des Postes pour et au nom de La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds concernant l'adresse du 405, rue principale.

Qu'une demande de suivi du courrier soit faite auprès de la Société canadienne des postes pour une durée de 1 an et que la municipalité paie les frais de 291.40\$ taxes incluses pour ce service.

DEMANDE POUR UNE CARTE DE CRÉDIT VISA DESJARDINS

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jacques de Leeds désire limiter le nombre d'ouverture de compte chez des fournisseurs occasionnels, faire des achats sur internet et payer des factures ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jacques de Leeds accepte de payer les frais annuels pour l'émission de cartes de crédit Desjardins ;

155-07-19 Proposé par Mme Andréa Gosselin et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que :

QUE la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds délègue à Mme Sonia Tardif, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, le pouvoir de contracter en vue de demander l'émission de cartes de crédit Desjardins (« les Cartes »), incluant leur renouvellement à l'échéance et leur remplacement si nécessaire, et ce, avec la ou les limites de crédit octroyées par la Fédération des caisses Desjardins du Québec («la Fédération »);

QUE la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds soit débitrice envers la Fédération des sommes avancées et de toutes autres dettes liées à l'utilisation des Cartes et de tout produit qui s'y rattache, incluant les sommes pouvant excéder la ou les limites de crédit applicables ainsi que des intérêts et des frais applicables;

QUE la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds s'engage à ce que les Cartes soient utilisées selon les modalités du contrat de crédit variable de la Fédération et soit responsable de toutes dettes et obligations découlant du non-respect de ces modalités;

QUE Mme Sonia Tardif puisse désigner à la Fédération des personnes responsables d'assurer la gestion du compte des Cartes, incluant notamment la

désignation et la révocation des représentants de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds autorisés à obtenir une Carte, la répartition et la modification des limites de crédit autorisées des Cartes ainsi que l'ajout et le retrait d'options liées aux Cartes, le cas échéant;

QUE la Fédération puisse considérer que cette résolution est en vigueur tant qu'elle n'aura pas reçu un avis écrit de sa modification ou de son abrogation.

DÉMÉNAGEMENT DU BUREAU AU 405, RUE PRINCIPALE

Le déménagement aura lieu le vendredi 12 juillet 2019 à compter de 8h30.

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LES VACANCES ESTIVALES.

156-07-19

Proposé par M. Roger Cyr et appuyé par MME Andréa Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le bureau municipal soit fermé du 19 juillet au 2 août 2019 pour les vacances estivales.

DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25, 000\$ ET PLUS OU LES CONTRATS DE 2000\$ ET PLUS TOTALISANT PLUS DE 25,000\$ POUR UN MÊME CONTRACTANT.

Comme le prévoit l'article 961.4 du Code municipal du Québec, madame Sonia Tardif, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, dépose au conseil municipal, la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ passée au cours du dernier exercice financier complet (1 janvier au 31 décembre 2018) avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$. Cette liste est diffusée sur le site « WEB » de la Municipalité.

POSTE DE CONSEILLER NO 4 VACANT

Suite au décès de monsieur Richard Bédard le 28 juin 2019 ; le poste de conseiller no 4 est devenu vacant. La municipalité a trente (30) jours pour statuer sur une date de scrutin et celui-ci doit se tenir au plus tard le dimanche 27 octobre 2019.

VOIRIE

DEMANDE DE SOUMISSION POUR L'ACHAT D'UN NIVEAU LASER POUR DIVERS TRAVAUX

157-07-19

Proposé par M. Alexandre Malette et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte la soumission no 49735 du 26 juin 2019 de location d'outils Thetford au montant de 1609.60\$ incluant les taxes pour la fourniture d'un ensemble de niveau laser avec trépied modèle RL-H5A.

HYGIÈNE DU MILIEU

ENTENTE DE CONFIDENTIALITÉ GROBEC-RELEVÉ DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jacques de Leeds a mandaté le Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour (GROBEC) par la résolution no 42-02-18 adopté le 4 février 2019 ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jacques de Leeds s'assure de respecter la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels;

158-07-19

Proposé par M. Marc André Routhier et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que madame Sonia Tardif directrice générale et secrétaire trésorière par intérim soit autorisée à signer l'entente de confidentialité à intervenir avec GROBEC concernant le relevé des installations septiques des résidences isolées sur le territoire.

AMÉNAGEMENT. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

VENTE AUX ENCHÈRES -TERRAINS RUE DES PRÉS NORD - FERMETURE DE LA PÉRIODE DE VENTE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jacques de Leeds n'a reçu aucune offre d'achat pour les trois (3) terrains disponibles sur la rue des Prés Nord;

159-07-19

Proposé par M. René Breton et appuyé par MME Andréa Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds ordonne que la période de vente aux enchères soit fermée.

LOISIRS ET CULTURE

DEMANDE DE SOUMISSION POUR UN PANNEAU D'INFORMATIONS SUR L'OBLIGATION DES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION POUR LE DEK HOCKEY

160-07-19

Proposé par M. René Breton et appuyé par MME Andréa Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds autorise une dépense estimée à 150.00\$ pour l'achat d'un panneau d'informations sur l'obligation des équipements de protection pour le Dek Hockey.

Fait à noter : M. Marc-André Routhier se retire des délibérations sur cette décision.

PROJET SENTIER PÉDESTRE POUR RELIER DEUX SECTEURS DE LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU QUE la municipalité a reçu la confirmation d'une subvention de 7,500\$ de la MRC des Appalaches dans le cadre du fonds de développement des territoires 2018-2019 pour le projet de sentier pédestre pour relier 2 secteurs de la municipalité;

ATTENDU QUE la municipalité s'est engagée à contribuer au projet pour un montant de 3,250\$; soit 30.23% ;

161-07-19

Proposé par M. Roger Cyr et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds approuve les dépenses à encourir tel que présenté avec la demande pour la réalisation du projet de sentier pédestre pour un montant maximum de 10,750\$.

DIVERS

LEVÉE DE LA SÉANCE

162-07-19

Proposé par M. René Breton et appuyé par MME Andréa Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée à 20h45.

Philippe Chabot
Maire

Sonia Tardif, g.m.a.
Directrice générale / secrétaire-trésorière par intérim

CERTIFICATION DE SIGNATURES

Je, soussignée, certifie par la présente que les signatures apposées ci-haut prévalent pour toutes les résolutions et annotations comprises dans ce procès-verbal.

CERTIFICATION DE CRÉDIT

Je, soussignée, certifie que La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Sonia Tardif, g.m.a.
Directrice générale / secrétaire-trésorière par intérim